



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Doubs – Canton de Besançon 1
Commune de DANNEMARIE SUR CRETE

Objet : Avis commune de Dannemarie par rapport à la modification n° 2 du PLU de la commune de Dannemarie-Sur-Crête en tant que personnes publiques associées

A Dannemarie sur Crête, le lundi 17 mars 2025

Madame la Présidente,

Nous accusons réception de votre demande en date du 20 février 2025 relative à la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) concernant le secteur de l'ancienne friche Bricostoc. Nous tenons à vous exprimer toute notre gratitude pour l'attention portée à ce projet qui revêt une importance capitale pour notre commune.

Cette modification vise à requalifier une friche urbaine stratégique en poursuivant des objectifs essentiels, notamment :

- La renaturation du site, favorisant la préservation et la restauration de la biodiversité sur le site, en favorisant le renouveau végétal ;
- Désenclaver le site, et favoriser son intégration au reste de la commune ;
- Le développement d'une offre de logements adaptée aux besoins croissants de notre commune, en veillant à conjuguer qualité de vie et urbanisme raisonné ;
- La création d'espaces propices à l'accueil de nouvelles activités économiques, dans le but de renforcer le dynamisme et l'attractivité de notre territoire.

Nous avons pris connaissance de la notice explicative transmise dans le cadre de cette procédure. Nous constatons avec satisfaction qu'elle restitue avec fidélité les principes et orientations élaborés en concertation avec nos différents partenaires.

À cet égard, nous émettons un avis favorable, témoignant de la parfaite cohérence de ce projet avec les enjeux prioritaires de développement durable et d'aménagement du territoire, qui sont au cœur des actions portées par Grand Besançon Métropole.

Nous demeurons à votre entière disposition afin d'échanger sur les prochaines étapes de cette procédure, et nous réaffirmons notre engagement à contribuer activement à son aboutissement.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de notre haute considération.

Le Maire
Sébastien PERRIN

